



V CONGRESSO MONDIALE  
ASSOCIAZIONE dei SALESIANI COOPERATORI  
25 – 28 OTTOBRE 2018. Roma



“...Moi je crains que si nous nous trouvons aussi à l'étroit financièrement  
ce soit parce qu'on veut faire trop de calculs.  
Quand l'homme se mêle de ces choses, Dieu se retire”  
 (“Vita di Michele Rua”, Premier successeur de Don Bosco)

## CONFÉRENCE SUR LA SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE

*Cinzia Arena*  
*Administratrice Mondiale ASSCC*

Je voudrais commencer par considérer trois questions que je me pose et que chacun de vous peut se poser dans son propre cœur : pourquoi suis-je ici ? Pourquoi suis-je devenue salésienne coopératrice ? Pourquoi est-ce que je donne ma contribution à l'Association des Salésiens Coopérateurs (ASSCC) ?

Quand je m'interroge sur ces points, il est important de le faire en ayant en main le Projet de Vie Apostolique, et je prie l'Esprit Saint afin qu'il me fasse don du discernement, c'est-à-dire de la capacité de reconnaître ce qui est beau et bon de ce qui est mauvais et méchant, mais surtout qu'il me donne la capacité de faire le bon choix !

De quoi dépend le bon choix pour un salésien coopérateur ? Selon moi d'un examen de conscience qui se fonde sur l'article 41 du Projet de Vie Apostolique (PVA)- un chemin de sainteté- « Les Salésiens Coopérateurs et les Salésiennes Coopératrices choisissent de partager le parcours évangélique tracé dans le présent Projet de Vie Apostolique. Ils s'engagent avec responsabilité sur ce chemin qui mène à la Sainteté ; l'Association des Coopérateurs » est faite pour secouer tous les chrétiens en les tirant de la langueur dans laquelle ils gisent et répandre l'énergie de la charité ; le Seigneur accompagne avec l'abondance de sa grâce tous ceux qui œuvrent dans l'esprit du “*da mihi animas coetera tolle*”, en faisant du bien à la jeunesse et aux milieux populaires.

Cet article pourrait être considéré comme la synthèse de l'exhortation *Gaudete et Exsultate* écrite par le Pape François qui semble être faite sur mesure pour les salésiens coopérateurs. En fait la lecture de cet article, ainsi qu'une profonde réflexion sur celui-ci, m'aide particulièrement durant les moments de découragement, à répondre aux questions que j'ai posées auparavant.

Pourquoi suis-je ici ? Parce que j'ai le désir de m'enrichir spirituellement pour parcourir le chemin de sainteté dans le style de Don Bosco, en marchant main dans la main avec les autres salésiens coopérateurs.

Pourquoi suis-je devenue salésienne coopératrice ? Parce que j'ai l'intention de vivre les Béatitudes Évangéliques, avec le style salésien en témoignant de l'existence d'une sainteté qui se concrétise dans le quotidien.

Pourquoi est - ce que je donne ma contribution à l'ASSCC ? Pour m'efforcer d'accomplir mon service dans l'humilité et la douceur, parce que chaque jour je dois me rappeler que je suis un serviteur inutile, car ma mission doit être de mettre Jésus dans le cœur des jeunes et non « moi ».

Ces objectifs ne sont pas faciles à atteindre, en fait ; le Pape François affirme que qui désire vraiment rendre gloire à Dieu avec sa propre vie, qui réellement aspire à se sanctifier pour que son existence glorifie le Saint, est appelé à se tourmenter, à se dépenser et à travailler, en cherchant à vivre les œuvres de miséricorde.

Souvent je pense à ces mots de l'article 41 du PVA : ... secouer tous les chrétiens en les tirant de la langueur dans laquelle ils gisent et répandre l'énergie de la charité... Alors puis-je affirmer que la solidarité économique doit être recadrée dans ce sens ? Dois-je bousculer, secouer les salésiens coopérateurs « dormants » ? Dois-je stimuler leur sens d'appartenance ? Dois-je répandre l'énergie de la charité ? Chacun de nous peut-il faire cela ? Sommes-nous capables de vaincre ce respect humain qui nous tiédit et qui ne nous laisse secouer personne, même pas nous-même ? Bien sûr que nous en sommes capables ! Mais quand ?

Quand nous comprenons aussi que la contribution économique que chaque salésien coopérateur met de côté pour la donner à l'Association, nous permet à tous, nous sommes 30 000 dans le monde, de grandir et de nous multiplier ; quand nous croyons que la présence de l'Association des Salésiens Coopérateurs dans la société fait du monde un lieu meilleur dans lequel vivre ; quand nous sommes convaincus que sans ma contribution et la tienne, l'Association sera moins présente dans le monde, moins opérationnelle et moins active.

C'est pourquoi chaque salésien coopérateur indépendamment de son âge et de son travail effectif dans le Centre Local d'appartenance peut contribuer à la croissance de l'Association en apportant sa propre contribution annuelle avec cette charité dictée par son propre cœur. Comme le dit Mère Teresa : « nous

savons bien que ce que chacun de nous fait n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais sans cette goutte, l'océan aurait une goutte en moins ». Je me demande donc comment il se fait que beaucoup de salésiens coopérateurs ne versent pas la contribution économique annuelle bien que le montant requis soit très bas ? Probablement parce que beaucoup de salésiens coopérateurs ne se sentent plus appelés par leur nom, ne se sentent plus précieux et uniques pour l'Association, perdent donc confiance dans l'Association et se disent que l'océan reste le même avec une goutte en moins... en un seul mot, leur sens d'appartenance s'étirole et ils cessent d'y croire.

Donc , quand cet article 41 nous dit que nous devons répandre l'énergie de la charité, il nous dit probablement que notre devoir , notre service , en fait ce n'est pas celui de dire aux Centres Locaux, aux Conseils Provinciaux, aux salésiens coopérateurs en particulier « donne-moi la contribution... vous devez verser cette somme », mais celui de renouveler leur amour pour l'Association, de les aider à comprendre l'importance de cette contribution dans les activités concrètes qui se déroulent à chaque niveau associatif ; de leur faire comprendre que la présence de l'Association des Salésiens Coopérateurs dans le monde d'aujourd'hui est fondamentale.

Notre force, en fait, réside dans l'envergure mondiale qu'a l'Association ; par conséquent, nous devons absolument préserver, et cultiver cette dimension mondiale pour ne pas rester écrasés sous le poids de théories prépondérantes dans le monde qui mortifient les valeurs chrétiennes et étouffent notre charisme salésien. La rapidité de diffusion du charisme salésien dans le monde et dans la société dépend de nous ! Sinon, son existence même peut être compromise dans le temps ! Donc, l'avenir, l'autonomie, la maturité de l'Association dépendent aussi de la solidarité économique. Durant les travaux du Conseil Mondial précédent, nous avons envisagé de suivre trois pistes pour raviver le sens d'appartenance des salésiens coopérateurs exprimé aussi par le moyen de la solidarité économique.

### **Rédiger des budgets et des bilans simples**

### **Améliorer la communication**

### **Augmenter la visibilité de l'Association**

Aujourd'hui, ces trois pistes se traduisent par trois instruments concrets et opérationnels !

## REDIGER DES BUDGETS ET DES BILANS SIMPLES

Il faut être clair et transparent quand on parle de solidarité économique, simple dans le langage et dans les schémas de comptes rendus de manière à ce que tous comprennent la gestion économique et les fruits qu'elle produit.

Il faut également partager ces budgets prévisionnels et bilans récapitulatifs, avec les niveaux de direction inférieurs et supérieurs dans une optique de coresponsabilité, ainsi tous ont connaissance de la situation financière de leur propre Centre/ Province/ Monde et tous sont appelés de cette manière à se sentir responsables de l'évolution de leur propre Centre/ Province/Monde. Par ailleurs la sensibilisation à la solidarité économique peut aussi s'exprimer par l'organisation de journées formatives au niveau local et provincial, qui ont comme thème la solidarité économique étant donné que cet argument fait partie intégrante de toute la formation du salésien coopérateur, déjà durant le chemin d'aspirant. Parler de la solidarité économique en fait, aide l'aspirant à traduire d'une manière opérationnelle, les concepts de solidarité et de communion fraternelle exprimés clairement dans le PVA dans l'art. 21 (art. 21 : « "N'ayant qu'un cœur et qu'une âme", ils vivent de fait la communion, unis par les liens caractéristiques de l'esprit de Don Bosco »).

En tenant compte de ces critères, une révision du document intitulé **Animer la Solidarité Économique (A.S.E)** a été élaborée en le simplifiant dans sa terminologie et dans son contenu, document que vous pouvez trouver dans le matériel reçu le jour de l'inscription. Il est facile à lire car il ne comporte que dix pages et il constitue le guide à suivre pour les administrateurs à chaque niveau : local, provincial et mondial. Les administrateurs en fin de mandat, lors de la transmission des consignes aux nouveaux administrateurs doivent transmettre aussi ce document ; par ailleurs, il est opportun que les administrateurs en fin de mandat effectuent une brève période d'accompagnement (de six mois au maximum) des nouveaux administrateurs élus afin que ceux-ci soient guidés par ceux qui ont plus d'expérience et qu'il n'y ait pas de retombées négatives dans le Conseil Local, Provincial ou Mondial.

Des budgets et des bilans simples, partagés avec les Conseils au niveau supérieur et inférieur donnent à chaque salésien coopérateur la possibilité de s'informer sur la manière dont est utilisée sa propre contribution et chaque salésien coopérateur pourra stimuler les autres salésiens coopérateurs « dormants » à donner leur propre petite contribution pour le bien associatif.

## **AMELIORER LA COMMUNICATION**

Il est important de la part de tous les Conseils Locaux et Provinciaux de mettre à jour les informations de contact et particulièrement les adresses e-mail, principal canal de communication mondial ; par conséquent, quand un Conseil Provincial arrive à l'échéance de son mandat, le premier souci doit être celui de communiquer les données, surtout les e-mails des nouveaux membres au Secrétariat Mondial en écrivant à : [cooperatori@sdb.org](mailto:cooperatori@sdb.org).

Si les e-mails viennent en retour ou alors qu'aux e-mails que le Secrétariat envoie nous ne recevons aucune réponse, cela signifie que la communication a été interrompue et quand cela se produit, savez-vous ce qui arrive ? Il n'y a plus d'union entre les salésiens coopérateurs dans le monde, on commence à ne penser qu'à son Centre Local comme si l'Association s'arrêtait là, et en fait le Centre Local finirait ici s'il n'y avait pas une structure mondiale qui maintienne l'Association unique et unie !!! Donc ne négligeons pas cet aspect important !!! Rappelons-nous toujours ce que Don Bosco a dit : trois cordelettes seules se rompent mais unies, elles sont solides et personne ne les rompt ! Donc être toujours en communication nous permet de nous sentir un seul cœur et une seule âme et cela revigore le sens d'appartenance des salésiens coopérateurs qui nous sont affiliés !

## **AUGMENTER LA VISIBILITE DE L'ASSOCIATION**

Cet aspect est prioritaire : le bien se partage, ce n'est qu'ainsi qu'il se multiplie ! Le bien est crié avec force dans un monde où seules les situations de mort et de destruction ont l'audience ; Nous devons faire irruption dans cette grisaille avec des cris de joie ! Le partage des activités associatives, les graines de bien semées par l'Association des Salésiens Coopérateurs à chaque niveau, sont communiqués à tous les salésiens coopérateurs, pour les rendre partie prenante d'une histoire dont nous sommes tous les protagonistes ; vous voyez, maintenant aussi, nous avons voulu répandre , diffuser à travers le social, toutes les activités du congrès : pourquoi ?

Parce qu'ici, aujourd'hui, il y a toute l'Association ; nous tous, les salésiens coopérateurs qui sommes présents, nous pouvons interagir, nous réjouir, nous embrasser, dépassant les distances géographiques grâce aussi à la technologie qui, si elle est bien utilisée, est une grande caisse de résonance, dont la voix s'étend dans le monde entier et rejoint ces salésiens coopérateurs qui physiquement ne

peuvent pas être ici. Donner une meilleure visibilité aux activités associatives signifie aussi, bien faire comprendre à tous les salésiens coopérateurs ce que fait l'Association avec la contribution annuelle versée. L'objectif que nous nous sommes fixés comme Conseil Mondial, est l'animation de l'Association au niveau mondial en garantissant la participation aux Congrès Régionaux au moins de notre Coordinatrice, comme représentante de tous les salésiens coopérateurs du monde.

L'animation d'une Association qui a une envergure mondiale ne peut faire abstraction de la rencontre, de la présence qui devient étreinte, soutien, enthousiasme, énergie. C'est à travers la rencontre au Conseil/ Congrès Mondial et dans les Congrès Régionaux que nous pouvons nous confronter aux

situations des différentes Régions, pour en comprendre les difficultés, pour en tirer des pistes pour de bonnes pratiques, pour réfléchir et trouver de nouvelles stratégies opérationnelles en mesure d'alimenter le charisme et de stimuler le sens d'appartenance.

### **NOUS SOMMES TOUS D'ACCORD SUR CECI, N'EST-CE PAS ??**

Alors nous devons savoir que tout ceci entraîne des coûts qui doivent être couverts et qui doivent être considérés non comme des dépenses inutiles, mais comme des formes d'investissement dans la croissance et dans la fortification de l'Association au niveau mondial. Ce Congrès Mondial aussi coûte très cher, au-delà de € \_\_\_\_\_ !! Mais ces dépenses seront bénies si elles portent un fruit de sainteté, de croissance et d'enrichissement pour tous les salésiens coopérateurs. Si nous retournons dans nos maisons avec le cœur renouvelé et l'esprit revigoré, prêts à nous consacrer au bien de la jeunesse, la Grâce du Seigneur, c'est-à-dire sa Providence ne mourra jamais ! (Mais nous devons aider la Providence...chacun doit faire sa part).

Comme vous pouvez le voir dans le dossier projeté, grâce aux contributions versées en 2017, nous avons clôturé **les comptes de l'année au 31 décembre 2017 avec un bénéfice de € 8849,96** alors qu'en 2016, nous avons clôturé l'année avec une **perte de € 9000.-** couverte avec les réserves. Un grand bravo à tous parce que vous avez fait un excellent travail de sensibilisation à la solidarité économique dans les centres locaux, et les résultats sont visibles de tous ! Bravo à tous !!! Probablement que cet important résultat est aussi le fruit d'un énorme travail accompli par ceux qui m'ont précédée, je me réfère à Oliviero Zoli et Giorgio Signori qui dans un grand esprit de service ont œuvré afin que l'Association puisse croître. Mais maintenant, nous devons continuer car nous



sommes encore très loin de l'objectif fixé en 2017 et renouvelé en 2018 ; en fait à partir **du bilan prévisionnel de 2018, on peut voir que pour que l'Association puisse couvrir ses dépenses, il faut une entrée de € 36 000. !!!** Ce montant qui semble si élevé serait en réalité facilement récupérable si chaque salésien coopérateur versait pour le Conseil Mondial sa participation annuelle qui s'élève de 35 centimes à 3,50 € par année !!!

Le problème est qu'il y a des salésiens coopérateurs qui ne collaborent pas par le versement de leur propre contribution ; par conséquent quelques Provinces ont des difficultés à verser au Conseil Mondial la somme requise, mais je vous le répète, insistons, appelons par son nom chaque salésien coopérateur qui nous est affilié afin qu'il se sente aimé par l'Association et qu'il se sente un membre vivant de son propre Centre Local, faisant partie intégrante des activités du Centre Local/Provincial ; parlons au cœur du salésien coopérateur, maintenons les contacts avec chacun, je suis sûre que nous réussirons en peu de temps à rejoindre le but qui maintenant nous semble si lointain ! Pour ce qui concerne les contributions versées en 2018, jusqu'à maintenant, nous avons enregistré une entrée de \_\_\_\_\_ euros et les Provinces qui ont versé leur propre contribution ont été les suivantes. ??

Comme vous pouvez le constater, les contributions versées sont utilisées surtout pour garantir le déroulement de la principale activité de l'Association au niveau mondial c'est-à-dire l'animation de toute l'Association, comme il l'est demandé dans le PVA art.35 des Statuts (Art.35 « L'Association s'appuie pour son propre gouvernement et pour l'animation sur les Conseils Locaux, Provinciaux et Mondial »).

Mais si tous les salésiens coopérateurs commençaient à aider économiquement l'Association avec la charité dictée par leur propre cœur, nous pourrions finalement donner vie à ce rêve que nous avons eu au dernier Conseil Mondial : c'est-à-dire faire en sorte que l'Association au niveau mondial puisse activement s'engager dans des orientations concrètes ; par exemple en aidant économiquement avec un Centre Provincial, un Centre Local à réaliser des projets en faveur des jeunes et des enfants pour les aider à devenir des « bons chrétiens et des honnêtes citoyens » ! Ce rêve, à partir de 2019, commencera à se concrétiser ; en fait l'opuscule A.S.E contient aussi **un petit règlement où sont indiquées les directives à suivre pour pouvoir présenter des initiatives et les soumettre au Conseil Mondial** afin que les contributions annuelles versées par les Provinces soient utilisées aussi pour la réalisation concrète d'un projet présenté par vous à travers vos Conseillers Mondiaux.

## **La solidarité économique c'est cela ! Elle s'exprime de cette manière !**

A travers des orientations concrètes nous pouvons approcher les jeunes, les faire tomber amoureux de Don Bosco et les aider à faire le choix vocationnel d'être salésiens coopérateurs de manière à faire grandir l'Association.

En informant tous les Centres Provinciaux et Locaux que la contribution versée sera utilisée aussi pour une orientation concrète, tous les salésiens coopérateurs se sentiront impliqués dans cette action, même s'ils se trouvent à l'autre bout du monde par rapport au lieu où le projet se concrétise.

Donc les salésiens coopérateurs doivent comprendre qu'en versant 2, 10 € ou 3,50 € ou 0,35 € par année, **ils ne paient pas une taxe, mais ils donnent plutôt un sourire, une étreinte, ils donnent de l'espérance à qui n'en a pas à travers les projets qui se réaliseront !**

Justement pour être en mesure de réaliser de façon autonome des projets concrets, l'Association a affronté tout au long de l'année 2017, la longue et fastidieuse procédure de reconnaissance civile, qui a conduit **l'Association à avoir aujourd'hui un statut juridique sous la forme d'une Organisation ecclésiastique civilement reconnue, avec son propre code fiscal, son propre siège et son propre compte courant !** (Le nouveau code IBAN est indiqué dans le document A.S.E révisé). Cela donnera dans le futur à l'Association la possibilité de demander à faire partie d'organismes internationaux, comme par exemple l'ONU, où il est bien que nous soyons pour faire entendre à travers nous la voix de Jésus avec le langage de Don Bosco, là où est décidé l'avenir de l'humanité.

Nous devons continuer sur cette route pour le bien de la jeunesse, avec la conscience qu'aujourd'hui nous sommes les garants de l'avenir de nos jeunes.

Nous devons poursuivre tous ensemble en nous donnant la main, unis comme les cordelettes dont parlait Don Bosco. Si chacun de nous fait sa part, en œuvrant dans l'esprit du DA MIHI ANIMAS CAERERA TOLLE comme le dit l'art.41 du PVA, le Seigneur nous accompagnera et nous comblera de l'abondance de Sa Grâce et vraiment nous parcourrons ensemble le chemin vers la sainteté tracé dans notre PVA !

***Merci***